



Conseil départemental de la Haute-Vienne

LE 30 DECEMBRE 2019

Nouvel an

Les vœux de Jean-Claude Leblois

Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne

En ce début d'année 2020, j'adresse aux Haut-Viennoises et aux Haut-Viennois tous mes meilleurs vœux.

Je leur souhaite avant toute chose une bonne santé. Nous savons qu'elle est un préalable pour profiter de la vie et apprécier tous les bonheurs quotidiens.

Ce début de cycle est aussi l'occasion de rappeler ce que défendent les élus et les agents du Conseil départemental de la Haute-Vienne. Notre attention est entièrement tournée vers la solidarité que chaque société doit aux publics handicapés et aux jeunes enfants, en particulier ceux qui n'ont pas eu la chance de naître dans une famille aimante ou que la vie a malmenés.

Enfin, toutes mes pensées vont à nos aînés à qui le Département doit une assistance particulière au nom de la solidarité intergénérationnelle et en référence au modèle de protection qui a fait jusqu'à présent l'honneur et la force de la France. Je l'écris à dessein dans cette période troublée socialement où l'on voudrait remettre en cause le système de retraite par répartition pour lui en préférer un autre, par capitalisation qui profiterait aux plus aisés.

Dans ce contexte, c'est l'honneur des collectivités locales de continuer de défendre le service public et ses valeurs d'égalité et d'accessibilité. C'est aussi notre devoir de nous battre pour équiper notre territoire et œuvrer à son développement durable, en partenariat avec les communes et les EPCI.

Nous avons tout pour être fiers de notre département, en faire une destination incontournable et un lieu de vie incomparable.

En 2020, je nous souhaite collectivement une année radieuse, riche de possibles pour chacune et chacun.

Bonne année à toutes et tous.